

ENQUETE PUBLIQUE

**REHABILITATION DU PARC DE LA HOTOIE
A AMIENS (80)**



CONCLUSIONS MOTIVEES DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

Etabli par le commissaire-enquêteur

Désigné par décision n° E26000028/80 du 27/03/2026

De Monsieur le Président du Tribunal Administratif d'Amiens

SOMMAIRE

1	OBJET DE L'ENQUETE – NATURE DU PROJET	4
1.1	Nature de la demande.....	4
1.2	Objectifs	4
1.3	Description du projet	4
1.4	Contexte	5
1.5	Procédure	5
2	EVALUATION ENVIRONNEMENTALE.....	6
2.1	Volet paysager	6
2.2	Volet technique	6
2.3	Volets écologiques	6
2.4	Voirie	8
2.5	Hydrologie.....	9
2.6	Volet air – Santé.....	9
2.7	Volet acoustique.....	9
2.8	Gaz à effet de serre.	9
3	OPPOSITIONS MAJEURES OU DIFFICULTES DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET	9
3.1	Déroulement de l'enquête	9
3.1.1	Sociale.....	10
3.2	Opposition au projet	10
3.2.1	Avis sur l'opportunité de la réhabilitation	10
3.2.2	Avis sur l'Avenue Salvador ALLENDE	12
		12
3.3	Thématiques abordées	12
4	Les éléments d'appréciation issus de l'enquête publique	13
5	RESERVES ET RECOMMANDATIONS	20
5.1	Les motivations de l'avis :.....	20

5.2	Réserves et recommandations	20
5.2.1	Réserves :	20
5.2.1.1	Circulation.....	20
5.2.1.2	Festivités	21
5.2.1.3	Concertation.....	21
5.3	Recommandations	22
6	AVIS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR.....	22

1 OBJET DE L'ENQUETE – NATURE DU PROJET

1.1 Nature de la demande

Le projet porté par la ville d'Amiens consiste en la réhabilitation du plus ancien parc public de la ville d'Amiens. Il s'agit d'une remise en valeur de ce site de 28 hectares. Cette réhabilitation a pour enjeux de concilier la fonctionnalité d'un parc urbain avec des usages sportifs et événementiels.

1.2 Objectifs

L'ambition est de transformer le parc en un lieu vivant et en faire un espace polyvalent et exemplaire. La procédure consiste à redonner vie au parc en permettant aux amiénois de se le réappropriier pleinement.

Quatre enjeux majeurs se dégagent :

- Une programmation active est indispensable pour faire du parc de la Hotoie un lieu fédérateur s'appuyant sur une trame existante d'espaces de nature et de loisirs ;
- Le parc se doit d'apporter une réponse aux enjeux sociétaux en devenant un lieu de destination pour tous et en étant capable de s'adapter aux incertitudes climatiques ;
- Une appropriation par le végétal est nécessaire afin d'accroître les milieux faunistiques et floristiques du site et de combler le manque de diversité et de strates végétales ;
- L'appropriation culturelle permettrait à l'art et la culture de devenir des supports pour les activités et les aménagements.

1.3 Description du projet

La remise en valeur de ce site, se traduit notamment par les aménagements suivants :

- Installation de clairières événementielles
- Construction d'une aire de jeux et du pavillon « Haut Toit »
- Création de jardins filtrants
- Transformation du kiosque existant en kiosque fontaine
- Piétonisation de l'avenue Salvador Allende
- Faciliter les accès au parc et les déplacements du quotidien.
- Création d'une piste cyclable en site propre à double sens sur l'avenue Salvador Allende, installation de points « d'accroche vélos » et création d'une station VELAM à proximité de la nouvelle entrée du zoo
- Réaménagement des allées du parc afin de les réadapter aux usages (stratégie de recomposition des allées

- Pour les revêtements (sol), les matériaux choisis répondront avec justesse aux usages d'aujourd'hui et de demain, en garantissant un minimum d'entretien.
- Une stratégie végétale visant à accroître les milieux écologiques au sein du parc.
- Restructuration voire création des ambiances paysagères, des différentes zones du parc
- Aire de jeux inclusive pour tous
- Réhabilitation du kiosque et sa mise en valeur

Nota : Lors de la visite sur le site, le commissaire enquêteur a fait remarquer, qu'il n'est pas fait mention dans le dossier du coût du projet.

1.4 Contexte

La réhabilitation du parc dépasse le cadre d'un simple aménagement paysager, la requalification de cet espace répond en réalité à des enjeux majeurs, entre autres :

Contexte climatique et transition écologique : oblige à repenser la place de la nature en ville. Face à la multiplication des épisodes de canicule, la réhabilitation du parc devient un levier d'action direct pour lutter contre les îlots de chaleur urbains.

Contexte social et santé publique : la réhabilitation de cet espace, permet de concevoir des aménagements accessibles à tous, des personnes à mobilité réduite ainsi que les jeunes enfants. Elle encourage la pratique d'activités physiques et offre une zone de tranquillité aux citoyens. De plus, un parc modernisé, et entretenu permet de reconquérir des zones délaissées, transformant un espace de convivialité partagé.

Contexte attractivité : Un parc réhabilité valorise l'image de la ville. Il devient un point d'ancrage esthétique et touristique, rehaussant durablement le cadre de vie des habitants.

1.5 Procédure

Un dossier de demande de cadrage préalable, déposé le 4 juin 2024, concerne la requalification du parc de la Hotoie à Amiens, dans le département de la Somme. Il comporte un document présentant le projet, les principaux enjeux environnementaux et les procédures réglementaires et calendrier envisagés. Le présent avis de cadrage ne constitue pas l'avis de l'autorité environnementale sur le projet de requalification du parc de la Hotoie à Amiens.

Le 10 décembre 2025, le porteur du projet souhaite l'abandon de la demande d'autorisation environnementale déposée le 03 octobre 2025, concernant la réhabilitation du parc de la hotoie.

En date du 16 décembre 2025, la Direction Départementale des Territoire et de la Mer de la somme accepte la demande formulée par le porteur de projet, à savoir, le dépôt d'un dossier de déclaration au titre de la loi sur l'eau et de faire porter la consultation du public relative à l'étude d'impact par la procédure d'urbanisme dans le cadre de la demande de permis d'aménager.

L'arrêté AR1-2026-00563, en date du 20 avril 2026 de Monsieur le Maire d'Amiens, définit les dispositions relatives à l'organisation de l'enquête publique, et précisant en son art 1^{er} que le projet est soumis à une évaluation environnementale

2 EVALUATION ENVIRONNEMENTALE

2.1 Volet paysager

La ville d'Amiens se caractérise par plusieurs structures paysagères majeures, au premier rang desquelles figure le parc de la Hotoie . Par sa dimension et son emplacement, ce parc constitue un véritable lieu de vie. L'aire d'étude se situe à l'ouest du centre-ville, à environ 900 mètres de l'hôtel de ville. Son environnement proche est composé de zones résidentielles urbanisées, du fleuve (la Somme) et de son affluent (La selle), ainsi que du lycée de la Hotoie.

Contraintes patrimoniales : L'aire d'étude immédiate est concernée par le périmètre de protection des 500 mètres de plusieurs monuments historiques. De même, des monuments historiques situés dans l'aire d'étude éloignée ont des interactions visuelles avec le parc de la Hotoie . Les éléments suivants sont visibles du parc :

- La cathédrale d'Amiens
- Le beffroi
- La tour Perret

L'aire d'étude immédiate est intégralement située au sein du site inscrit des boulevards intérieurs et de la promenade de la Hotoie.

Le seul élément architectural notable du parc est le kiosque à musique. Il sera rénové et transformé en kiosque fontaine dans le cadre du projet, ce qui permettra d'assurer la pérennité de l'ouvrage et de mettre en valeur ses détails architecturaux.

2.2 Volet technique

Les aménagements, les travaux, sont clairement explicités.

Le projet n'a pas fait l'objet d'une alternative géographique puisqu'il porte sur la réhabilitation du parc de la Hotoie : la localisation du projet est donc fixe. C'est pourquoi les variantes étudiées concernent plutôt des choix d'aménagements par secteur et des alternatives techniques.

2.3 Volets écologiques

La Faune (avifaune, chiroptères...) et la flore font l'objet d'un diagnostic et les impacts ont été évalués.

Chiroptères :

Huit espèces ont été recensées sur le site du projet et ses environs

Les étendues d'eau présentent un intérêt certain pour les chiroptères, territoires de chasse pour les insectes. La diversité spécifique est assez faible.

Les zones où les enjeux sont les plus importants comprennent les milieux humides et aquatiques (comme les rivières, ruisseaux, fossés, plans d'eau et berges) ainsi que les zones boisées (telles que les rangées d'arbres et les haies). Ces espaces fournissent des lieux de tranquillité, de repos, de nutrition et de reproduction pour de nombreuses espèces.

La Pipistrelle commune est la seule espèce ayant été détectée sur tous les points d'écoute active. Elle est également l'unique espèce pour laquelle l'activité enregistrée s'est avérée moyenne à forte sur la quasi-totalité des milieux de la zone d'étude. Malgré son statut de menace défavorable au niveau national, l'espèce demeure très commune en Picardie.

Avifaune

Les sensibilités de la zone d'emprise du projet vis-à-vis de l'avifaune s'avèrent relativement limitées, sans écarter les enjeux suivants :

- La reproduction de certaines espèces protégées
- Le survol ou la fréquentation occasionnelle du site par des espèces remarquables
- La fréquentation occasionnelle d'une espèce exotique envahissante

Amphibiens

Le niveau d'enjeu pour les amphibiens de la zone de projet s'avère faible.

Mesures de réduction – périodes sensibles

TYPE DE TRAVAUX calendrier	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
Travaux préparatoires légers (clôtures de chantier, installation base vie...)												
Travaux sur les berges			Nidification de l'avifaune, reproduction des insectes et des amphibiens									
Abattage des arbres	Nidification de l'avifaune et gîte potentiel pour les chiroptères											
Démarrage des travaux d'aménagements				Période sensible pour la faune patrimoniale								
LEGENDE												
Période globalement favorable pour la réalisation des travaux												
Période assez défavorable au regard des caractéristiques des travaux												
Période très défavorable pour la réalisation des travaux												

Flore

Les enjeux floristiques sur les berges sont limités. Ils sont identifiés et liés aux espèces envahissantes

(Mammifères terrestres)

Vu le peu d'espèces différentes présentes sur le site (rat-ragondin-fouine), le niveau d'enjeu s'avère globalement faible.

Espèces piscicoles

Dans le petit bassin, six espèces ont été recensées lors de l'inventaire, s'agissant principalement de cyprinidés, avec la présence d'une espèce invasive. Pour cette dernière un seul individu a été capturé, laissant entrevoir une faible densité de l'espèce

Calendrier des sensibilités écologiques		J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
Reproduction du Brochet (travaux lit mineur / émergences alevins)													
Reproduction des salmonidés (travaux lit mineur / émergences alevins)													
Cycle végétale (opération d'entretien, recépage)													
Hydrologie (travaux lit mineur)													
	Période de forte sensibilité à éviter impérativement / Mesure d'évitement spécifiques à prendre en cas d'impératif												
	Période de sensibilité moindre à éviter si possible												

Phase exploitation

Flore Habitats naturels	MR26 : Conception qualitative des espaces végétalisés	ME9 : Optimisation de l'implantation des grands événements sur les secteurs à enjeu faible MR42 : Adaptation des éclairages en faveur de la faune nocturne MR43 : Gestion écologique différenciée des espaces végétalisés MA2 : Création de refuges pour la faune MS11 : Suivi de recolonisation de la biodiversité et des mesures en phase d'exploitation
	MR27 : Adaptation des clôtures à la petite faune	
	MR28 : Création de milieux humides favorables à la biodiversité	
	MR29 : Régénération des sols	
	MR30 : Adaptation du planning travaux aux enjeux écologiques	
Faune	MR31 : Évitement des pièges mortels pour la petite faune	
	MR32 : Gestion des espèces végétales exotiques envahissantes	
	MR33 : Protocole d'abattage des arbres	
	MR34 : Mise en place d'espaces végétalisés	
	MS6 : Suivi écologique de chantier	

La traversée de l'Avenue Salvador ALLENDE Traverse le parc de la Hotoie, créant une rupture pour les cheminements piétons et la continuité dans les aménagements paysagers. Une étude sur cette fermeture au trafic automobile a été effectuée.

8

2.5 Hydrologie

Le projet d'aménagement va permettre une désimperméabilisation du parc à hauteur de 11% sur l'ensemble du site

Les aménagements du projet apportent :

- L'augmentation de la surface d'infiltration
- L'amélioration de l'infiltration naturelle
- Sur les plans d'eau, l'amélioration de la qualité de l'eau avant rejet dans l'exutoire

Le diagnostic de zone humide conclut que le site n'est pas une zone humide.

Les analyses effectuées, montrent une bonne qualité globale, des eaux des bassins.

2.6 Volet air – Santé

L'évaluation de l'impact du projet de la fermeture de l'avenue de Savalor ALLENDE s'est portée sur deux scénarios : sans fermeture (2024) avec fermeture (2025).

Il en ressort une baisse des émissions à l'horizon de 2025, après la fermeture de l'Avenue Salvator ALLENDE, sur une grande partie des polluants.

2.7 Volet acoustique

Suite à la fermeture de l'Avenue Salvator ALLENDE le trafic routier s'est reporté sur d'autres axes. Une étude d'impact a été menée, les résultats sont clairement explicités.

La comparaison avant/après fermeture, indique que la situation sonore reste inchangée sur plusieurs secteurs, avec toutefois des secteurs subissant des augmentations sensibles au niveau acoustiques.

2.8 Gaz à effet de serre.

Depuis la réalisation de l'étude initiale en 2024, le périmètre opérationnel de l'évaluation environnementale a changé. 1,4 ha ont été exclus de ce périmètre Cette modification du périmètre opérationnel du projet entraîne une légère diminution des valeurs d'émissions de GES par poste.

3 OPPOSITIONS MAJEURES OU DIFFICULTES DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

3.1 Déroulement de l'enquête

L'enquête publique s'est déroulée dans les meilleures conditions possibles. Aucun incident n'est à signaler lors des permanences, hormis l'impatience d'un forain sur le temps d'attente, cette intervention perturbant un entretien en cours.

L'enquête publique a été organisée conformément à l'arrêté N° AR1-2026-00563 de Monsieur le Maire de la commune d'Amiens en date du 11 mars 2026, fixant le siège de l'enquête, la désignation du commissaire enquêteur, les dates et lieux des permanences ainsi que les modalités de consultation du dossier d'enquête et du recueil des observations.

Outre la publicité réglementaire :

Des articles de presse sont parus dans le journal du Courrier Picard.

Des concertations organisées par les services de la mairie ont eu lieu.

La participation a été forte en raison de l'importance du projet, particulièrement localisée sur la commune d'Amiens.

3.1.1 Sociale

3.2 Opposition au projet

Les remarques voire les craintes formulées dans le cadre de cette enquête publique pour la plupart des thématiques ont les réponses au sein du dossier.

L'examen des observations formulées au cours de l'enquête fait apparaître que les préoccupations récurrentes des contributeurs portent principalement sur les conséquences de la fermeture de l'avenue Salvador ALLENDE et sur l'organisation de manifestations de grande ampleur. À l'inverse, le principe même de la réhabilitation du parc, ne figure pas parmi le sujet essentiel, hormis les diverses propositions pour un aménagement.

NOTA : *Au cours de l'enquête, le commissaire enquêteur a effectué plusieurs déplacements dans le quartier de la hotoie, tant dans le cadre de ses permanences qu'à titre privé, en empruntant les voies concernées à pied et en véhicule, notamment durant les plages horaires habituellement identifiées comme les plus génératrices de trafic.*

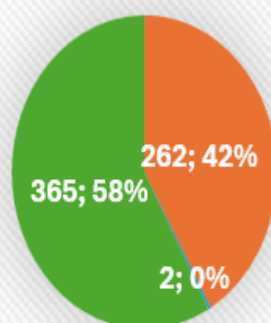
Ces observations sur le terrain ont permis de constater, à deux reprises, la présence de ralentissements de circulation. Toutefois, ceux-ci sont demeurés ponctuels et d'une intensité limitée, sans être de nature à engendrer des perturbations significatives pour les usagers ni à compromettre gravement les conditions générales de circulation.

Par ailleurs, plusieurs périodes de trafic fluide ont également été observées. Aucun phénomène de saturation susceptible d'affecter de manière notable les voies adjacentes n'a été constaté.

Périodes d'observation : (7h45-09h00) – (17h00-18h00)

3.2.1 Avis sur l'opportunité de la réhabilitation

Avis sur LA REHABILITATION

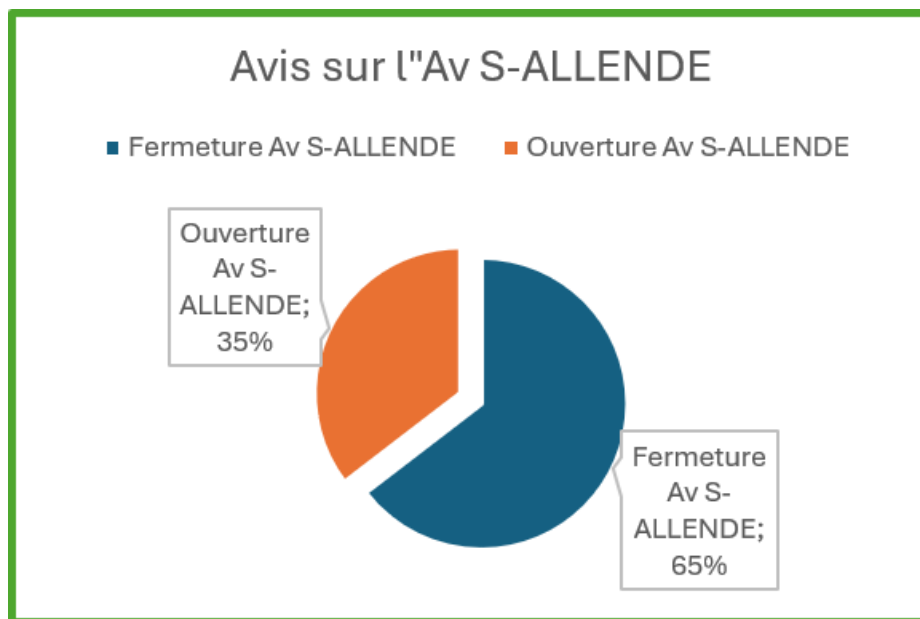


■ Favorable ■ Défavorable ■ Sans avis

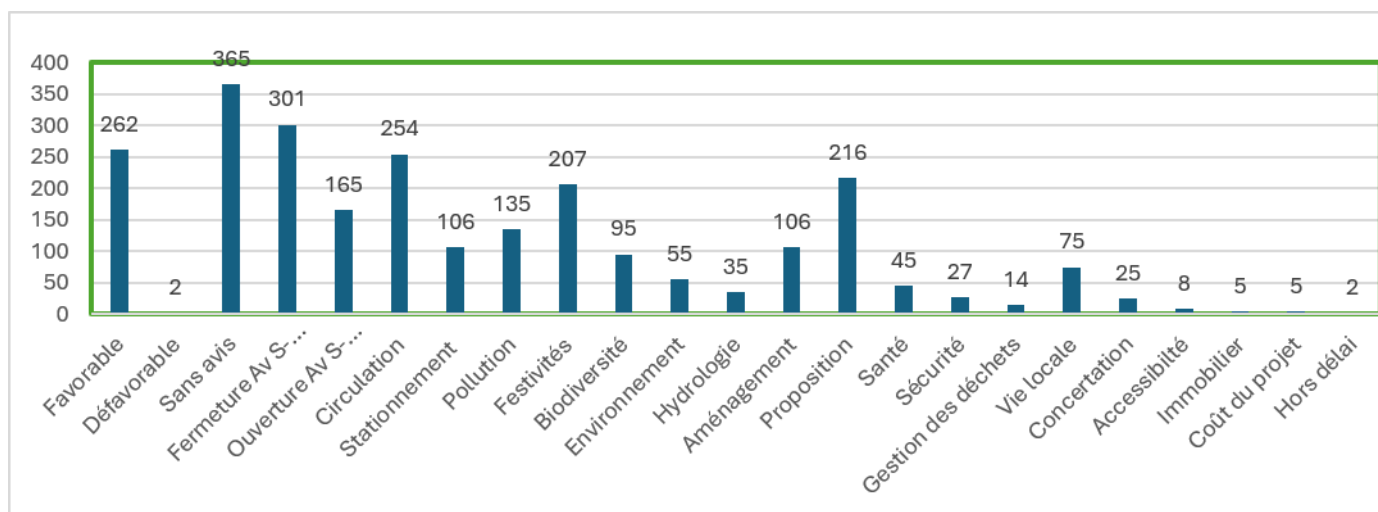
AVIS SUR LE PROJET DE REHABILITATION

FAVORABLE	262
DEFAVORABLE	02
NEUTRE	365

3.2.2 Avis sur l'Avenue Salvador ALLENDE



3.3 Thématiques abordées



4 Les éléments d'appréciation issus de l'enquête publique

Les arguments développés dans les différentes contributions au cours de la consultation publique, ont été répartis en 18 thématiques

Thématiques		Résumé des contributions	Résumé de la réponse du porteur de projet	Favorable	Défavorable
Circulation	Fermeture ou ouverture Av S-ALLENDE Report du trafic	- L'ensemble des contributions soulevant le problème de la fermeture, évoque les inconvénients qui en découle : à savoir, les embouteillages aux heures de pointes, les temps de trajet plus longs, les nuisances dans le quartier, un accès difficile pour les secours Un plan de circulation est vivement demandé La sécurité des quartiers n'est plus assurée en raison de l'augmentation du trafic routier Les rues du quartier ne sont pas dimensionnées pour recevoir le report du trafic	Des mesures d'accompagnement sont en cours d'études		
	Gratuité rocade	Obtenir la gratuité totale pour tous les usagers De l'ensemble de la rocade	La gratuité pour les habitants d'Amiens Métropole fait partie des pistes étudiées par la collectivité à court terme La gratuité totale est une perspective à long terme		
	Circulation Piéton Av L.Blanc	Une inquiétude pour la traversée des piétons rue Louis blanc entre le bassin des régates et le bassin rond, est évoqué	Situation prise en compte par le porteur de projet		
	Accessibilité	Le projet de réhabilitation du parc de la hotoie prévoit-il de mieux connecter le site aux quartiers environnants	Cela est pris en compte par le porteur du projet		
	Services de Secours	Inquiétude sur l'accessibilité des services de secours	Ils peuvent toujours accéder aux différentes voies, aucun élément n'a été signalé par ces services		
	Mesures	Quels sont les mesures envisagées	Des reports de trafic en cours d'étude		

			➤ Des réflexions sont également menées sur la gratuité de la rocade sud-ouest afin de favoriser le contournement de la ville. ➤ Les remontées terrain ont été prises en compte pour vérifier l'adéquation entre les résultats de l'étude et les conditions de circulation ➤ Des mesures sont à l'étude		
	Intérieur du Parc	Le parc disposera d'un règlement d'usage	Le parc disposera d'un règlement d'usage comme d'autres espaces verts de la collectivité		
Festivités		La demande de délocalisation des manifestations de grande ampleur (fête foraine – cirque etc..) est motivée par les nombreuses nuisances qu'elles engendrent pour les riverains, à savoir : des problèmes de sécurité, une augmentation des déchets, des dégradations sur le site, ainsi que des perturbations de la vie quotidienne. La délocalisation est vivement demandée	Le sujet est sérieusement à l'étude		
		Possibilité de report de phase de travaux	Le sujet a été traité		
Classement des Routes		Qu'en est-il du classement des route à grande circulation à Amiens	Les modifications ont fait l'objet d'une validation de principe par le préfet. La procédure de régularisation est en cours de finalisation auprès des services de l'Etat		
Nuisances sonores		Il est évoqué que le report de la circulation provoque, des nuisances sonores, provoquant une gêne	Le bureau d'étude en charge de l'évaluation des nuisances sonores a estimé que les logements disposaient de l'isolation acoustique suffisant L'étude ouvre la possibilité de réaliser des diagnostics d'isolation en cas de plainte		
DRAC		Eventuelles prescriptions de la DRAC	Le porteur de projet répondra à son obligation de prévenance si la situation se présentait		
Natura 2000		Interrogation sur l'absence d'incidence significative sur les habitats et espèces des sites Natura 2000 proches,	La conclusion du formulaire Natura2000 approuvé par arrêté préfectoral conclu de la façon suivante : « Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence négative ? Non : ce formulaire, accompagné de ses pièces, vaut évaluation des incidences Natura 2000 et est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur. »		

Hydrologie Kiosque	Pertinence	Interrogation sur la pertinence d'un tel projet au niveau technique et maîtrise des coûts	Le projet est identique à celui d'un autre quartier d'Amiens afin de faciliter et optimiser les opérations de maintenance. Une étude pour le local technique a été effectuées		
	Miroir d'eau Maintenance et Sanitaire	Qui assurera la maintenance et la surveillance sanitaire	L'ensemble des installations, est conçu conformément aux normes en vigueur afin de garantir la sécurité sanitaire des usagers La ville, propriétaire de l'ouvrage, sera responsable de la maintenance et de la surveillance sanitaire.		
	Faisabilité Coût Risque Dégradations	➤ Pourquoi une infrastructure enterrée ➤ Les manifestations entraîneront inévitablement des coûts et des dégradations à terme. ➤ Quel est le budget annuel prévisionnel	➤ Le kiosque dispose d'une qualité architecturale que l'on souhaite préservée. C'est pourquoi, le local technique a été privilégié en enterré ➤ Le budget prévisionnel annuel pour le fonctionnement et l'entretien a été pris en compte dans le budget global dédié à l'entretien de l'ensemble du parc. Le projet d'une nouvelle fontaine intègre pleinement les retours d'expérience ➤ Le choix des revêtements et de la structure sont également compatibles avec la circulation de poids lourds pour assurer notamment l'entièreté des opérations de maintenance		
Stationnement	Capacité	La capacité de stationnement n'est-elle pas sous-dimensionnée	Plusieurs stratégies de stationnements complémentaires sont en cours à l'image de la convention avec la région Hauts-de-France pour utiliser le parking du lycée de la Hotoie pendant le week-end et les vacances scolaires Pour le zoo et le parc le sujet a été pensé conjointement afin d'être plus fonctionnel.		
	Dépose minute	Réflexion sur les aires de dépose minute	Le projet prévoit une aire de dépose minute une réflexion est en cours pour une nouvelle aire de dépose minute		

	Borne de recharge	Présence de borne(s) de recharge(s)	Le parking mutualisé pour le zoo et le parc prévoit comme l'impose la réglementation la mise en œuvre de bornes de recharge pour les véhicules électriques		
	Propositions Stationnements Dépose minutes	Avenue L Blanc Avenue de l'hippodrome Dépose minute allées du trivoli et rue Jean Jaures	L'ensemble des propositions du contributeur ont fait l'objet d'une attention particulière du porteur de projet avec des réponses cohérentes		
Eude de fréquentation		Y a-t-il une étude	Il n'existe pas d'étude de fréquentation pour le parc En ce qui concerne le dimensionnement des besoins en stationnement pour le zoo, de nombreuses discussions ont eu lieu entre les services afin de répondre au mieux au besoin en stationnement		
Aménagements		Les propositions d'aménagements seront-elles étudiées	Pour le projet la programmation ne peut évoluer, néanmoins les habitants ont la possibilité de s'exprimer pour une évolution future		
Sports urbain		Les souhaits en matière de sports urbains sont-ils pris en compte	Le programme du parc ne cible pas de grandes infrastructures de glisse, une rencontre prochaine est prévue avec des associations pour écouter et comprendre les souhaits en matière de sport urbain		
Déchets		➤ La gestion parait sous-estimée ➤ Quelles sont les mesures afin de garantir la propreté et la qualité du site	De nombreux sanitaires sont prévus (Notice paysagère (PA2) Un sanitaire automatique sera accessible en 24/24 Des mesures pourront être mises en place ➤ Convention avec les commerçants partenaires comme en centre-ville « Ici toilettes » ➤ Installation toilettes sèches		
Sanitaire		La gestion des sanitaires semble sous-estimé	De nombreux sanitaires sont prévus La collectivité se réserve la possibilité d'augmenter l'offre ponctuellement notamment en période estivale ou si le site est davantage fréquenté.		
	Éclairage	Est t'il prévue un éclairage par détection	Des détecteurs de mouvement seront installés		

Sécurité	Ouvrages sur bassins et état des sous-sol	Incertitude sur l'étanchéité des bassins et d'une étude géotechnique	Le porteur du projet assure que les mesures de sécurité seront prises et en expose les modalités techniques		
	Infrastructure	Intérêt du supprimer le pont de la basse selle près du pavillon bleu	L'ouvrage est en très mauvais état – Rénovation très compliquée pour des raisons techniques		
	Pontons Passerelle	Consignes de sécurité – Maintenance Conformité -	Conformité : elle sera effectuée par un bureau de contrôle Maintenance : les agents de la collectivité et au besoins des prestataires externes Consignes de sécurité : elles seront respectées		
	Mesures	Face aux inquiétudes légitimes concernant les incivilités et dégradations	Prévision d'un dispositif de vidéo protection et présence d'un écoparade		
Vie locale	Commerce	Inquiétude sur la fermeture des commerces	La direction du développement économique et de l'emploi a rencontré en 2024 les commerçants du quartier- Des mesures pour l'accessibilité sont prises		
Biodiversité	Projet	Projet scolaire	Le porteur du projet répond avec précision aux attentes tout en laissant entrevoir des perspectives de développement intéressantes		
	Mesures	Diverses mesures proposées pour favoriser la biodiversité			
Espaces canin		Propositions de canisites	A ce jour le parc n'inclut pas ce type d'aménagement mais des réflexions pourraient émerger après les travaux si le besoin était confirmé.		
Grilles à l'entrée du parc		Inquiétude sur le devenir des grilles	Elles seront conservées et placées ailleurs. Une concertation aura lieu pour trouver le choix de la délocalisation		
Entretien		Effectifs – Entretien - coût	Plusieurs hypothèses sont à l'étude concernant l'organisation des services avec la possibilité de réaliser tout ou une grande partie par des actions d'entretien en interne		
Santé		L'étude est contestée	Des études complémentaires peuvent être menées.		
Coût du projet - aides		Coût du projet – Quels sont les financements complémentaires demandés N'est-ce pas un projet ambitieux.	Le coût du projet à ce jour est d'environ 15 millions d'euros Les contributions estimées sont variables et dépendront des nouveaux budgets fixés par les organismes partenaires		

Faune - Flore	Perturbation de la faune par l'appui d'une passerelle sur un ilot	Les aménagements prévus sur le bassin mais aussi d'une manière générale dans le parc visent à améliorer les habitats de la faune par un travail fin des cortèges floristiques et la diversification des milieux écologiques (cf. EIE pp. 261-262). Adaptation du planning des travaux au regard des enjeux écologiques La ville d'Amiens estime nécessaire de prévoir une rénovation profonde		
Concertation	Une consultation, voire un référendum, est demandée pour le devenir de l'Av .S-ALLENDE	Une consultation citoyenne est prévue		
Milieu Halieutique	L'interdiction de la pêche – Contact avec Fédération départementale de la somme	Les conditions d'utilisation sont soumises à une réglementation spécifique Les inquiétudes formulées par les contributeurs sont reprises dans l'art 12 de l'arrêté du 29/0/2023 réglementation des jardins parcs de la ville d'Amiens La fédération n'a pas été consultée Favoriser l'épanouissement de la biodiversité est une priorité		
Servitudes	Compétence avec les servitudes existantes Av S-ALLENDE	Aucune contradiction		

Nota : lors du dernier entretien avec le porteur du projet, l'inquiétude de quelques contributeurs sur l'évolution de l'immobilier à proximité d'un parc urbain de loisirs a été évoqué.

Aucune étude à ce jour ne démontre une décote de l'immobilier dans le secteur. Au contraire, la rénovation du parc vise à améliorer la qualité de vie des riverains. De nombreuses opérations immobilières se font aujourd'hui autour d'espaces d'agréments. La création de nouveaux logements avenue Louis Blanc ou encore la création d'une sente pour accéder au parc depuis le nouvel ensemble de logement porté par Heracles sont autant de marqueurs d'attractivité immobilière sur le quartier. L'apaisement de la circulation à terme avec la mise en place de nouvelles modalités de circulation vont diminuer le trafic à proximité immédiate des habitations tout en maintenant les transports en commun dont la ligne de bus Nemo 1 qui est un avantage dans la localisation du bien. Le lien avec le cœur de ville n'en sera que renforcé ce qui va conforter également l'attractivité du quartier. Il n'y a donc pas d'indicateurs qui semblent défavorables.

En ce qui concerne les manifestations, celles-ci sont déjà présentes sur le site. Les modalités de déplacement qui sont actuellement en cours d'étude ne pourront qu'améliorer la situation et non la détériorer

5 RESERVES ET RECOMMANDATIONS

5.1 Les motivations de l'avis :

À l'issue de l'examen de l'ensemble des pièces du dossier, des observations formulées lors de l'enquête publique, des réponses apportées par le porteur de projet et des analyses réalisées, il ressort que :

- Le projet de réhabilitation du parc de la Hotoie est conforme aux dispositions législatives et réglementaires auxquelles les installations sont soumises.
- Le contexte lié à la proximité du milieu humain a également été pris en compte, ainsi que les incidences potentielles qui y sont liées :
 - Les nuisances sonores
 - La gestion des déchets
 - Les dégradations
 - La qualité de l'air
 - La santé
 - La circulation
 - Le bilan des émissions gaz effet de serre
- La réhabilitation du parc sera un nouveau pôle d'attraction pour la ville d'Amiens, alliant lieu de promenade, de détente, de flânerie avec des usages sportifs et événementiels.
- Le projet présente une dimension adaptée et proportionnée, en cohérence avec les ambitions portées par la ville d'Amiens visant à renforcer l'attractivité de son territoire.
- Le porteur du projet a répondu de manière complète et argumentée aux questions et aux inquiétudes soulevées par les contributeurs pendant l'enquête publique

5.2 Réserves et recommandations

Suivant les avis et des difficultés sus-énoncés, l'avis sera assorti de trois réserves et de plusieurs recommandations

5.2.1 Réserves :

5.2.1.1 Circulation

Concernant le report de circulation suite à la fermeture de la Rue Salvador ALLENDE, des mesures d'accompagnement sont actuellement en cours d'étude afin d'apporter une réponse adaptée à la situation.

Bien que les constatations réalisées par le commissaire-enquêteur ne mettent pas en évidence de perturbations significatives de la circulation, les préoccupations exprimées portent principalement sur les enjeux de sécurité routière.

Les contributeurs affirment que le report de trafic consécutif à la fermeture de l'avenue Salvador ALLENDE entraîne une augmentation de la circulation sur des rues qui ne sont pas dimensionnées pour accueillir un tel volume de véhicules, ce qui soulève des inquiétudes quant à la sécurité des usagers et des riverains.

Il est impératif qu'un plan de circulation soit mis en place dans les plus brefs délais afin de répondre non seulement aux difficultés de circulation, mais également aux préoccupations des riverains concernant les nuisances sonores et la pollution de l'air, dont les effets sont préjudiciables à la santé des habitants.

5.2.1.2 Festivités

Les manifestations de grande ampleur ont suscité de la part des résidents du quartier, un vif mécontentement. Excédés par les nuisances provoquées par ces manifestations, ils dénoncent les perturbations répétées qui affectent leur qualité de vie.

- Nuisances sonores (musique amplifiée-cris et bruits des attractions – montage et démontage)
- Nuisances liées à la circulation (stationnement – circulation)
- Atteintes à l'environnement (dégradations des pelouses -dommages aux arbres et plantations – production importante de déchets)
- Atteinte à la biodiversité locale
- Nuisances pour les riverains : (Occupation de l'espace public-perte de tranquillité – Eclairage nocturne -Augmentation des incivilités)
- Pollution : Odeurs liées à la restauration
- Risques sanitaires et sécuritaires (Accumulation de déchets – dégradations des équipements publics)

Il apparaît que les objectifs attendus par la réhabilitation du parc de la hotoie soient en total contradiction avec la poursuite des manifestations de grande ampleur. Les riverains sont exaspérés.

Il est nécessaire de déplacer ces manifestations vers des lieux adaptés, offrant aux forains des conditions de vie décentes ainsi qu'un espace suffisant pour leur installation et l'exercice de leurs activités.

5.2.1.3 Concertation

L'une des préoccupations majeures exprimées par les contributeurs concerne la fermeture de l'Avenue Salvador ALLENDE. Une part importante des contributions, sollicite l'organisation d'une concertation, voire d'un référendum, afin d'associer les citoyens à la décision.

Un contributeur soulève toutefois la question de la définition du corps électoral qui serait appelé à se prononcer, en rappelant que le projet de réhabilitation ne concerne pas uniquement les résidents du quartier, mais revêt également un intérêt plus large pour l'ensemble des usagers et des habitants du territoire.

Il convient également de souligner que de nombreuses contributions portant sur ce sujet ont été déposées de manière anonyme. En l'absence d'éléments permettant d'identifier leurs auteurs, il n'est donc pas possible d'affirmer qu'elles émanent de résidents du quartier.

La fermeture de l'Avenue Salvador ALLENDE constituant un sujet particulièrement sensible, il apparaît indispensable d'organiser une concertation transparente, ouverte et incontestable. En associant le plus largement possible Les Amiénoises et Amiénois

5.3 Recommandations

Respects des engagements :

- Gratuité de la rocade sud-ouest pour les Amiénois
- Nuisances sonores : Avoir la possibilité de réaliser un diagnostic sonore en cas de plainte, après la mise en œuvre des mesures prise pour le report du trafic
- Hydrologie « Kiosque » : Respecter la maintenance sanitaire
- Réflexion sur les souhaits en matière de sport urbain
- Avoir la possibilité de demander une étude complémentaire « Santé » après la mise en œuvre des mesures prises pour le report du trafic
- Stationnement la mise en œuvre des stratégies de stationnement

6 AVIS DU COMMISSAIRE ENQUETEUR

J'émet un **AVIS FAVORABLE**

Avec les recommandations suivantes : Veiller au respect des engagements pris en réponse aux différentes thématiques abordées lors des consultations.

- Prévoir la réalisation d'un diagnostic acoustique en cas de plainte, après la mise en œuvre des mesures de report du trafic, afin d'en évaluer les incidences sonores.
- Prévoir la possibilité de solliciter une étude complémentaire relative aux enjeux de santé, à l'issue de la mise en œuvre des mesures arrêtées en vue du report du trafic.
- Effectuer les démarches afin d'obtenir la gratuité de la rocade sud-ouest pour les Amiénois.
- Hydrologie – Kiosque : Assurer la conformité des opérations de maintenance sanitaire.
- Réflexion sur les attentes et les besoins en matière de pratiques sportives urbaines.
- Consolider le déploiement des stratégies de stationnement complémentaires en cours afin d'optimiser la gestion du stationnement et d'améliorer l'accessibilité.
- Respect des dispositions de la DRAC

Avec les réserves suivantes :

- 1- La présente réserve est émise sous la condition que le maître d'ouvrage mette en œuvre, dans les meilleurs délais, un plan de circulation assorti de mesures d'accompagnement adaptées, permettant de sécuriser les voies concernées, de maîtriser les reports de trafic et de limiter les nuisances pour les riverains. Ce plan devra faire l'objet d'une évaluation afin de vérifier son efficacité et, le cas échéant, être ajusté en fonction des résultats observés.
- 2- La présente réserve est subordonnée à l'engagement de la collectivité de relocaliser les manifestations de grande ampleur vers des sites mieux adaptés, offrant à la fois des conditions d'accueil dignes pour les forains, des espaces suffisants pour leur installation et l'exercice de leurs activités.
- 3- Vu la demande récurrente dans les contributions, effectuer une concertation voire un référendum sur l'ouverture ou la fermeture de l'Avenue S.ALLENDE. La détermination du périmètre des personnes appelées à se prononcer est soulevée vu que le projet intéresse un public dépassant les seuls riverains. D'autre part, la part importante de contributions anonymes sur le sujet, ne permet pas d'en apprécier la représentativité au regard des habitants directement concernés.

A Poix de Picardie

Le 05 juillet 2026

Le commissaire enquêteur

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'N. Thiebaud', written over a horizontal line.